



STRATÉGIE ET PLANIFICATION



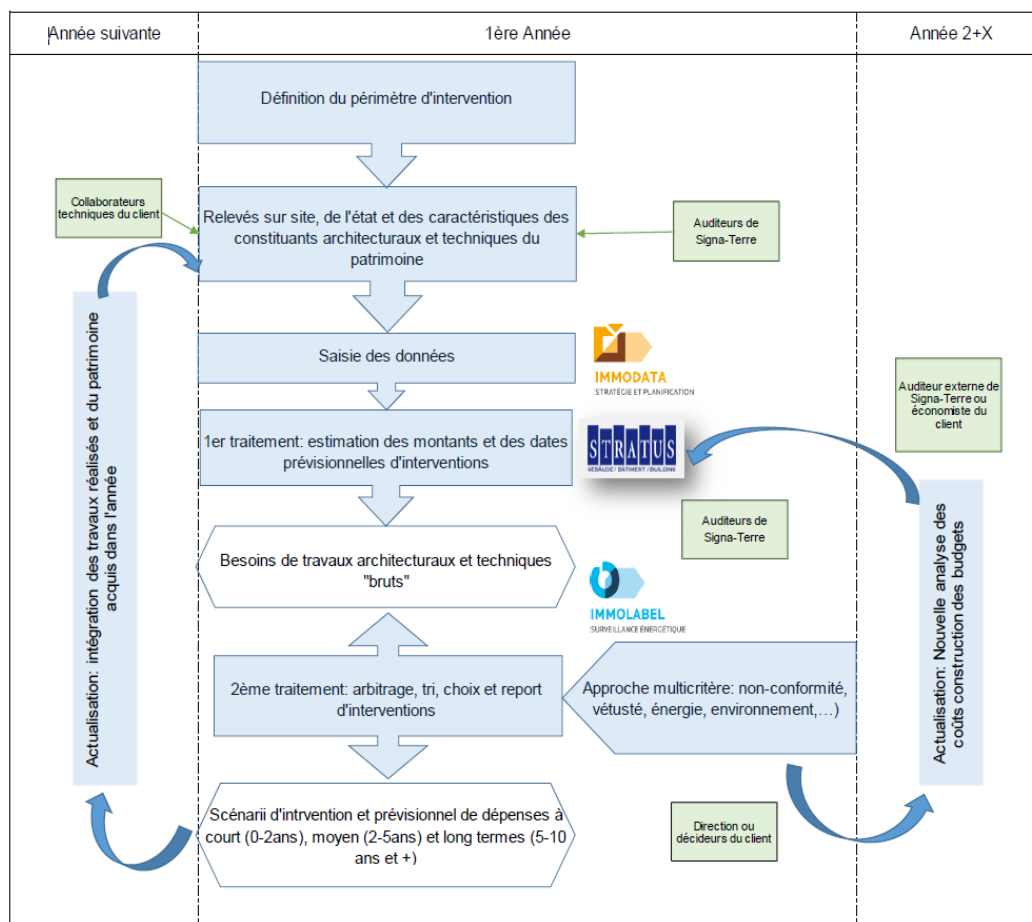
STRATÉGIE ET PLANIFICATION



Le portail incluant les outils « *ImmoLabel et ImmoData* » donne une vision précise de l'état technique et énergétique des bâtiments. Sur cette base, Signa-Terre peut aussi vous accompagner pour élaborer une planification stratégique et opérationnelle d'entretien et de rénovation de votre bâtiment, ou d'un parc immobilier, en relation avec votre politique d'investissement à court, moyen et long terme.

Cette démarche s'appuie sur des méthodes d'évaluation rapide des coûts de travaux reconnues, définissant les frais de maintenance et de réfection à des dates prévisibles. Il est ensuite possible d'élaborer des scénarii d'interventions, basés sur une analyse multicritère (mise aux normes et conformités, vétusté, performance énergétique et environnementale, satisfaction des occupants et de besoin de modernisation...) permettant, in fine, une aide à la planification des coûts et de leur temporalité en fonction des priorités d'interventions.

5 étapes pour une démarche globale :



SIGNA-TERRE SA
Membre bureau SIA

GENÈVE
Rue Thalberg 2
CH-1201 Genève

VAUD
Chemin du Tortiguet 8
CH-1844 Villeneuve

T +41 22 715 25 80

SIGNA-TERRE AG
Mitglied SIA

BASEL
Peter Merian-Strasse 54
CH-4052 Basel

T +41 61 561 80 00

www.signa-terre.ch
info@signa-terre.ch

ASSISTANCE AU MAÎTRE D'OUVRAGE



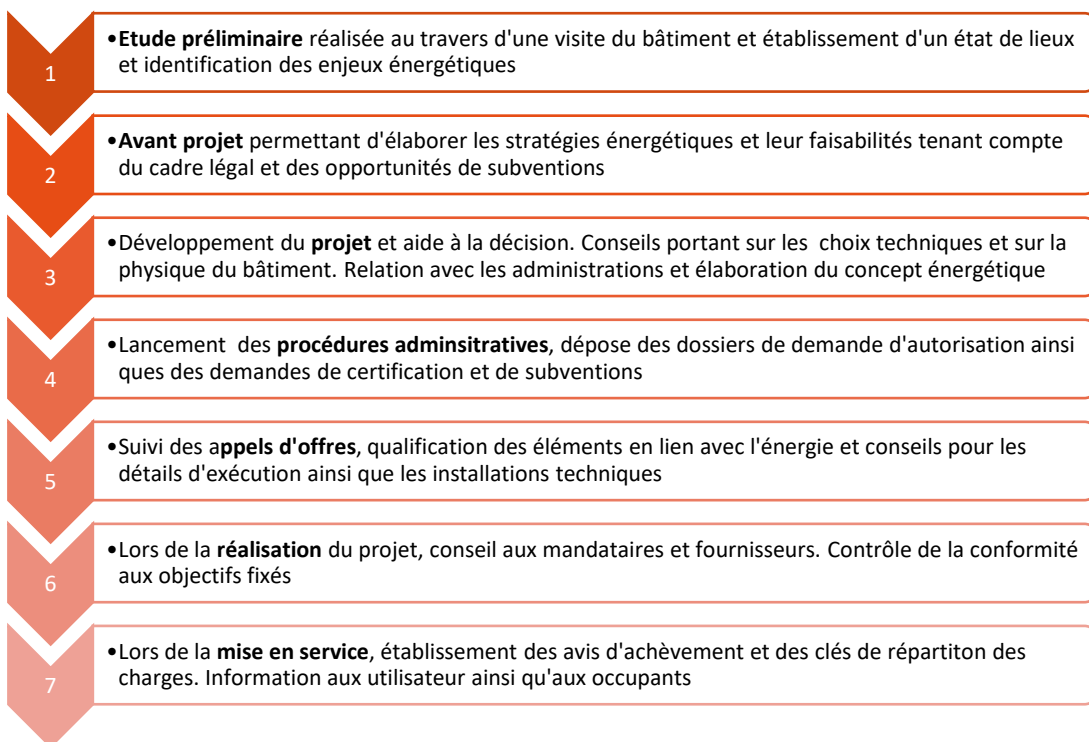
Signa-Terre suit également ses clients dans la mise en œuvre de la stratégie définie dans la prestation ImmoStrat en mettant à disposition ses ingénieurs et architectes experts dans l'assistance au maître d'ouvrage (AMO) pour la partie spécifique liée à l'énergie et à la physique du bâtiment.

Au travers des mandats exécutés, Signa-Terre garantit des conseils adaptés et à la pointe des nouveautés du marché, grâce à un renouvellement permanent de ses connaissances. Cela lui permet de proposer des solutions économiquement viables, en conformité avec les exigences légales en vigueur (cantonales et/ou communales) et efficaces.

Le respect et le suivi des procédures administratives sont bien entendu assurés : des demandes d'autorisations de construire aux recherches et demandes de subventions possibles, des audits obligatoires aux mesures après travaux pour l'obtention de certificats tel Minergie®

Elle le fait en totale cohérence et coordination avec les intervenants, entreprises générales, architectes et ingénieurs CVSE, choisis par le propriétaire.

7 étapes pour un processus maîtrisé :



SIGNA-TERRE SA
Membre bureau SIA

GENÈVE
Rue Thalberg 2
CH-1201 Genève

VAUD
Chemin du Tortiguet 8
CH-1844 Villeneuve

T +41 22 715 25 80

SIGNA-TERRE AG
Mitglied SIA

BASEL
Peter Merian-Strasse 54
CH-4052 Basel

T +41 61 561 80 00

www.signa-terre.ch
info@signa-terre.ch